

Jeudi 30 avril 2020

## Covid-19, le point sur la situation à Annemasse

Lors du rendez-vous vidéo du jour, Christian Dupessey, Maire d'Annemasse, aborde quatre points d'actualité relatifs à la gestion de la crise sanitaire que nous traversons actuellement : le déconfinement ; la réouverture des écoles ; la vente de masques par l'agglomération ; le lancement par la Ville du dispositif « Masques solidaires ».

### Déconfinement

Suite à la présentation par le Premier ministre du plan de sortie du confinement, nous avons tous compris que nous allons devoir apprendre à vivre avec le virus pour une durée que nous ignorons. Il n'y aura pas un retour immédiat à la « vie d'avant », mais une période d'adaptation et d'ajustements quotidiens s'ouvrira, au moins jusqu'à l'été.

Bien que nous soyons tous impatients de pouvoir à nouveau être libres de nos déplacements, toutes les régions de France ne sortiront pas du confinement au même moment. Cela se fera par département, selon des critères sanitaires énoncés par le Premier ministre.

Ce n'est que la semaine prochaine, que nous saurons si, et dans quelles conditions, la Haute-Savoie vivra la fin du confinement à partir du 11 mai.

### Réouverture des écoles sous conditions

Christian Dupessey aborde ce soir un sujet majeur pour tous les parents et les enfants : **le retour à l'école.**

De nombreux points restent en suspens, mais la Ville travaille déjà en collaboration étroite avec des responsables de l'Éducation nationale qui apporteront cette semaine des précisions sur le plan gouvernemental.

La stratégie nationale sera adaptée à notre ville.

Le Maire d'Annemasse indique que **les écoles ouvriront uniquement si les conditions sanitaires sont parfaitement assurées.**

La réouverture ne sera possible que si l'accueil des jeunes Annemassiens respecte les protocoles sanitaires et garantit la sécurité des enfants, des enseignants et des encadrants.

Tous les parents d'élèves, de tous les groupes scolaires recevront directement une information municipale détaillant les conditions de cette rentrée particulière.

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## Vente de masques par l'agglomération

Second sujet de préoccupation majeure pour les habitants : le port de masques. Ils seront obligatoires dans certains lieux notamment dans les transports en commun.

**Les masques commandés par Annemasse Agglo ont commencé à être livrés.** Ils sont en vente depuis cet après-midi dans les **pharmacies du territoire**, au prix de **2 euros**.

**La vente est réservée aux habitants de l'Agglo, limitée à deux masques par personne, sur présentation d'un justificatif de domicile.**

L'approvisionnement en masques continuera au fur et à mesure, il est donc inutile de se précipiter pour en acheter : tout le monde sera servi.

Toutes les pharmacies participantes à cette opération sont référencées sur le site internet de l'Agglo : <https://www.annemasse-agglo.fr/infos-et-loisirs/actualites/90-000-masques-pour-les-habitants-dannemasse-agglo>

Rappelons également que les employeurs peuvent commander directement des masques pour leurs collaborateurs sur la plateforme de l'Agglo : <https://www.stopcovid.click/>

## Lancement du dispositif « Masques solidaires »

Christian Dupessey met ensuite en lumière l'opération "Masques solidaires" qui s'organise sous la houlette du service Action sociale de la Ville d'Annemasse et qui fait rimer santé avec solidarité.

Ce dispositif vise à **mobiliser les citoyens à la réalisation de masques pour les personnes les plus fragiles** : les sans abris, les personnes isolées ou dépendantes.

Ainsi, les citoyens désireux de participer à la création de masques en tissu peuvent s'inscrire sur une plateforme d'échange de services gérée par le service Action Sociale et accessible depuis **l'Espace Citoyen** du site internet de la Ville.

Il est également possible de s'inscrire par téléphone en appelant la mairie.

Chacun peut se porter volontaire, soit par la **conception de masques**, soit par le **don du matériel** nécessaire à leur réalisation.

Afin de ne pas rompre les recommandations de distanciation physique, les volontaires fabriqueront les masques à leur domicile. La Ville mobilisera, si nécessaire, des volontaires pour faire les intermédiaires physiques. La récupération des masques se fera en Mairie.

Les lots seront ensuite transmis aux associations et travailleurs sociaux qui se chargeront de les distribuer à leur public prioritaire (Eau-Vive, services de portage de repas, APRETO, Aries, l'Ecale).

Le Maire d'Annemasse termine en souhaitant à tous les salariés, malgré les conditions extraordinaires de cette année, une belle fête des travailleuses et des travailleurs.

***Vous pourrez retrouver les informations régulières et les vidéos sur la page Facebook Annemasse-Officiel ainsi que sur le site internet de la Ville [www.annemasse.fr](http://www.annemasse.fr)***

***Les communiqués de presse envoyés seront aussi disponibles dans l' « Espace presse » du site internet (bandeau de bas de page).***